

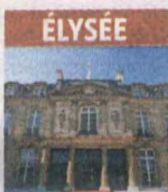
**« Derrière la présidentielle française,
l'Europe ! »**

LA TRIBUNE

VENDREDI 20 AVRIL 2007

INTERVENTION DE NOËLLE LENOIR
PRESIDENTE DE L'INSTITUT DE L'EUROPE

Derrière la présidentielle française, l'Europe !



Comme on pouvait le prévoir, l'Europe n'occupe qu'une place marginale dans la campagne présidentielle. La capacité de la France à revenir en Europe, et notamment à régler la question du traité constitutionnel, conditionne pourtant l'avenir de la construction européenne, et donc celui des Français.

Le développement des entreprises, la sécurité énergétique, la défense de l'environnement, le maintien de l'agriculture, la protection de l'homme et de la femme au travail, l'équilibre de la balance commerciale, la stabilité de la monnaie, la lutte contre la criminalité et le terrorisme : dans tous ces domaines, on ne peut plus raisonner hexagonal. Il faut penser et agir global, ce qui pour nous veut dire européen. Or, que constate-t-on ?

“ DEMAIN, COMME HIER ET AUJOURD'HUI, C'EST SUR LEUR BILAN EUROPÉEN QUE LES CHEFS D'ÉTAT FRANÇAIS CONTINUERONT D'ÊTRE JUGÉS DEVANT L'HISTOIRE. ”

À l'extrême gauche comme à l'extrême droite, on s'oppose plus qu'on ne propose. On se borne à vouloir contrer une Europe « *ultralibérale* » selon les uns ou trop « *cosmopolite* » pour les autres. Voilà remis au goût du jour les slogans nationalistes de la fin des années 30. Quant aux trois principaux candidats, tout en s'affirmant proeuropéens, ils paraissent mettre en sourdine leurs professions de foi européennes.

Le non au référendum sur le traité constitutionnel a tétanisé la classe politique française. Si elle est prompte à brandir le drapeau tri-

colore pour répondre à une supposée crise d'identité, c'est en réalité pour mieux cacher le drapeau européen sous la bannière duquel se sont pourtant construites la paix, la démocratie, la prospérité et la préservation d'un modèle social unique au monde.

Ne pas se tromper de combat. Celui ou celle qui sera élu le 6 mai prochain ne devra toutefois pas se tromper de combat. C'est en gagnant la bataille de l'Europe qu'il ou elle gagnera celle de la France. Seule une Europe forte consolidera notre industrie confrontée à la concurrence des pays émergents, dynamisera une recherche par définition transnationale, préservera une agriculture compétitive et exportatrice et parviendra à imposer au plan international des normes environnementales à la mesure de l'enjeu. Notre indépendance énergétique – condition de l'indépendance politique – et la défense de nos valeurs et de notre sécurité face aux impérialismes de l'Est et du Moyen-Orient exigent également des Européens qu'ils fassent front uni.

Tout cela, les responsables politiques en France le savent. Ils le savent d'autant plus que sous la V^e République, l'opinion retient essentiellement des chefs d'État ce qu'ils ont accompli au niveau européen. Par exemple, en dehors de la décolonisation, c'est du lien tissé par de Gaulle avec Adenauer dont on se souvient et de leur poignée de mains, en janvier 1963, sur le peron de l'Élysée lors de la signature du traité du même nom.

Pareillement, qui a oublié qu'il revient à Georges Pompidou d'avoir ouvert en 1972 au Royaume-Uni les portes de la Communauté et permis le premier élargissement ? Qui n'a à l'esprit l'engagement d'un Valéry Giscard d'Estaing promoteur du Système monétaire européen et surtout de la réforme en 1976 de l'élection au suffrage universel du Parlement européen, véritable acte de naissance de cette assemblée ?

Qui n'a en mémoire la célèbre photographie du couple Mitterrand-Kohl, se recueillant main dans la main pour commémorer la bataille de Verdun ? Si Jacques Chirac n'a pu faire franchir à l'Europe politique la nouvelle étape constituée par le traité constitutionnel, il est juste de rappeler que ni l'Acte unique en 1986, ni le traité de Maastricht six ans plus tard n'auraient vu le jour s'il n'avait convaincu son parti d'approuver ces deux avancées du projet européen. Demain, comme hier et aujourd'hui, c'est bien sur leur bilan européen que les chefs d'État continueront d'être jugés devant l'Histoire.

Résoudre la crise. À cet égard, la première tâche du sixième président de la V^e République sera de résoudre la crise née du non français au référendum sur le traité constitutionnel. Il est également urgent d'instaurer de manière plus permanente un dialogue entre le président, membre du Conseil européen, et les Français à travers la représentation nationale.

Il suffirait pour cela de modifier l'article 18 de la Constitution selon lequel le président de la République ne peut qu'adresser des messages au Parlement par l'intermédiaire des présidents de l'une et l'autre assemblées. François Mitterrand avait adressé un tel message le 25 juin 1986 en hommage à Robert Schuman dont c'était le centième anniversaire de la naissance.

Principal artisan de la politique européenne de la France, le chef de l'État devrait venir chaque année devant les Chambres prononcer un discours sur l'État de l'Union, qui donnerait lieu à débat suivi d'un vote. On peut espérer au passage que les politiques en France cessent alors, sauf à renier leur vote, de prendre systématiquement l'Europe comme bouc émissaire. ■

(*) *Avocate à la cour, ancienne ministre des Affaires européennes.*